

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1616

6 juillet 2013

SOMMAIRE

ABI International S.A.	77544	Fondation Home Saint Jean	77566
Alpimmo	77537	Frada S.A.	77545
Artemis International SICAV	77522	FSA Faiencerie Services Administratifs ..	77543
Cortines S.A.	77525	Gianimmo s.à r.l.	77545
Crown Enterprise S.à r.l.	77536	Gizmo Invest S.A.	77543
Crown Enterprise S.à r.l.	77537	Harmonessence S.A.	77542
CSCP Credit Acquisition Holdings Luxco		Herkules Finance S.à r.l.	77541
Sàrl	77537	H&F Luxembourg 1 S.à r.l.	77546
CSCP II Holdings Luxco S.à r.l.	77537	Holinvestors S.A.	77565
Cubus 2	77537	Iconcept Sàrl	77546
Danube Asset Management	77538	Infinity Management S.A.	77542
Décoman 1 S.A.	77539	Interpillar S.A.	77568
Difter SA	77539	Jarle Finance S.A.	77546
Domus Flavia Investments Ltd	77540	Land Development S.à.r.l.	77542
D.R.C. S.A.	77538	LPV (Alzenau) S.à r.l.	77547
D.W.L. Immobilière S.A.	77538	LPV (Germany and Benelux) S.à r.l.	77556
ECIP Elis Sàrl	77541	Metalift S.A.	77530
ECIP Italia Sàrl	77541	Monteferro International S.A.	77530
Epsilon Technologies S.A.	77541	Morelia S.A.	77525
Euphonie Invest S.A.	77540	PACCOR Holding S.à r.l.	77542
Eurazeo Management Lux S.A.	77540	P.G.S. Accounting-Office S.A.	77542
EuroCore Property 2 S.à r.l.	77538	PhB Management S.à r.l.	77525
Euro-Creativ SA	77540	Saturn Investment S.à r.l.	77532
Euro Estate S.à r.l.	77546	Simsa S.A.	77545
Euro Estate S.à r.l.	77546	Sireo Immobilienfonds No.4 SICAV-FIS	
Euro Estate S.à r.l.	77543	77566
Euro Estate S.à r.l.	77540	Sirius Management S.A.	77545
European Foods Company	77541	Skandia Life S.A.	77534
Euro-Service S.A.	77543	Société Anonyme Paul WURTH	77544
Fiduciaire Intercommunautaire S.à r.l. ...	77567	Spanish Residential (REIT) Holdco S.à r.l.	
Finservice S.A.	77544	77532
First Data International Luxembourg IV		Sture Finance S.A.	77545
S.à r.l.	77539	TCEE Fund III, S.C.A., SICAR	77523
Fishing International S.A.	77544	VV-Strategie	77522
Fishing International S.A.	77568	Zademar S.A.	77522

Zademar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 87.934.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des Actionnaires qui aura lieu au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, le 25 juillet 2013 à 10.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et son approbation.
2. Lecture du rapport du Commissaire aux comptes.
3. Approbation des bilans, comptes de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2012.
4. Décision à prendre quant à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
5. Décharge aux administrateurs et au commissaire.
6. Divers.

Référence de publication: 2013089170/17.

VV-Strategie, Fonds Commun de Placement.

Mitteilung an die Anteilnehmer des Teilfonds VV Strategie - BW-Bank flexibel 10

Durch Beschluss der Verwaltungsgesellschaft LRI Invest S.A. mit Zustimmung der damaligen Depotbank LBBW Luxemburg S.A. wurde der Teilfonds VV Strategie - BW-Bank flexibel 10 zum 22. September 2010 aufgelöst. Der Liquidationserlös wurde an die Anteilhaber im Verhältnis zu Ihrem Anteilbesitz ausgekehrt und demzufolge war eine Übertragung an die Caisse de Consignation nicht erforderlich. Mithin ist das Liquidationsverfahren abgeschlossen.

Munsbach, im Juli 2013.

Die Verwaltungsgesellschaft LRI Invest S.A.

Référence de publication: 2013092064/2501/10.

Artemis International SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable (en liquidation).

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 121.006.

We hereby give you notice of the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of the Company to be held at the registered office of the Company on Wednesday 17 July 2013 at 11.00 am (the "Meeting"), in order to deliberate upon the following agenda:

Agenda:

1. To acknowledge the reports of the Board of Directors and the Independent Auditor for the period from 1 June 2011 to 29 February 2012, i.e. the date of the opening of the liquidation of the Company;
2. To approve the audited annual accounts for the period from 1 June 2011 to 29 February 2012, i.e. the date of the opening of the liquidation of the Company;
3. To grant discharge of the Board of Directors and the Independent Auditor in respect of the carrying out of their duties for the period from 1 June 2011 to 29 February 2012, i.e. the date of the opening of the liquidation of the Company;
4. To acknowledge the present interim liquidation report and in particular to ratify the advance payments of EUR 1,973,210 and GBP 235,441 on the liquidation proceeds.

The Meeting may validly deliberate without any quorum being required, and resolutions will be passed with the consent of a simple majority of the votes cast at the Meeting.

Furthermore, shareholders are informed that Alter Domus Liquidation Services S.à r.l., acting as liquidator of the Company (the "Liquidator") is not in a position to propose the closure of the liquidation of the Company to its shareholder given that the Company still has a number of pending withholding tax reclaims related to withholding taxes suffered by the Company in the past.

Shareholders who are unable to attend the Meeting are kindly requested to exercise their voting rights by completing and returning the attached proxy card (available at the registered office of the Company and attached as Appendix I) to Xavier X Rouviere, J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A., Company Administration, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, by fax (+352 46 26 85 825) or by email (xavier.x.rouviere@jpmorgan.commailto:)

or by regular mail at the address mentioned above so as to be received no later than 12 noon (Luxembourg time) on 16 July 2013 for the Meeting. Submission of the proxy card will not preclude you from attending and voting at the Meeting in person if you so wish.

On behalf of the Liquidator
 Frank Przygodda
 Manager

Référence de publication: 2013090419/581/36.

TCEE Fund III, S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.
 R.C.S. Luxembourg B 177.506.

In the year two thousand and thirteen, on the thirty first day of May.

Before us Me Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of TCEE Fund III S.C.A., SICAR, a company in the form of a corporate partnership limited by shares ("société en commandite par actions") formed as an investment company in risk capital ("société d'investissement en capital à risque"), having its registered office at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies under number B 177506 and incorporated by a deed of the undersigned notary dated 19 April 2013, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial C"), whose articles of association have not been amended until today's date (the "Company").

The meeting is presided by Grégoire d'Allard, lawyer, residing in Howald (Grand Duchy of Luxembourg).

The chairman appoints as secretary Oriana Magnano, lawyer, residing in Howald (Grand Duchy of Luxembourg).

The meeting elects as scrutineer John Colleran, lawyer, residing in Howald (Grand Duchy of Luxembourg).

The chairman declared and requested the undersigned notary to state:

1. That the shareholders and the number of shares of the Company held by them are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

2. That the shareholders have been duly informed of the present meeting and related agenda and have waived their right to be convened.

3. That it appears from the attendance list that the entire share capital is represented at the present meeting and all the shareholders are represented, so that the meeting can validly decide on the item of the agenda provided to the shareholders.

4. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Insertion of the word "net" between the terms "aggregate" and "distributions" in article 28 (c) of the articles of incorporation and thereby in section 12.1) (c) of the private offering memorandum of the Company to be read as follows:

"(c) third, until aggregate net distributions reach three times (3x) of aggregate Commitments (i) eighty two point seven percent (82.7%) of further distributions shall be distributed to the holders of the Investors Shares, pro rata based on each such holder's ratio of current shareholding of Investors Shares to the total outstanding Investors Shares, and (ii) the remaining seventeen point three percent (17.3%) shall be distributed to the holders of the Participating Shares, pro rata based on each such holder's ratio of current shareholding of Participating Shares to the total outstanding Participating Shares; and"

Then the general meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolution:

First resolution

The shareholders unanimously decided to insert the word "net" between the terms "aggregate" and "distributions" in article 28 (c) of the articles of incorporation and thereby in section 12.1) (c) of the private offering memorandum of the Company, so that article 28 (c) reads as follows:

« **Art. 28. Distributions.**

(c) third, until aggregate net distributions reach three times (3x) of aggregate Commitments (i) eighty two point seven percent (82.7%) of further distributions shall be distributed to the holders of the Investors Shares, pro rata based on each such holder's ratio of current shareholding of Investors Shares to the total outstanding Investors Shares, and (ii) the remaining seventeen point three percent (17.3%) shall be distributed to the holders of the Participating Shares, pro rata based on each such holder's ratio of current shareholding of Participating Shares to the total outstanding Participating Shares; and"

There being no further business, the meeting is closed.

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the foregoing resolution, are estimated at one thousand three hundred euro (EUR 1,300,-).

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing known to the notary by their surnames, first names, civil status and residences, these persons signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le trente et un mai.

Pardevant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés de TCEE Fund III S.C.A., SICAR, une société en commandite par actions constituée comme société d'investissement en capital à risque, avec son siège social situé au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel (Grand-Duché de Luxembourg), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 177506 et constituée suivant acte reçu par Me Francis KESSELER du 19 avril 2013, non publié au Mémorial C, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour (la «Société»).

La séance est ouverte sous la présidence de Grégoire d'Allard, avocat, demeurant à Howald (Grand-Duché de Luxembourg).

Le président désigne comme secrétaire Oriana Magnano, avocat, demeurant à Howald (Grand-Duché de Luxembourg).

L'assemblée choisit comme scrutateur John Colleran, avocat, demeurant à Howald (Grand-Duché de Luxembourg).

Le président expose et prie le notaire d'acter:

1. Que les associés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

2. Que les associés ont été dûment informés de la présente assemblée et de son ordre du jour et ont renoncé à leur droit d'être convoqués.

3. Qu'il apparaît de cette liste de présence que l'entier capital social est représenté à la présente assemblée générale extraordinaire et tous les associés sont représentés, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur le point de l'ordre du jour porté à la connaissance des associés.

4. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Insertion du mot "nettes" entre les termes "distributions" et "totales" à l'article 28 (c) des statuts et, partant, à la section 12.1) (c) du prospectus de la Société, dont la teneur est désormais la suivante:

"(c) troisième, jusqu'à ce que les distributions nettes totales atteignent trois fois (3x) des engagements globaux (i) quatre-vingt-deux virgule sept pour cent (82,7%) des autres distributions sera distribué aux détenteurs d'Actions d'Investisseurs, au prorata de chaque titulaire de rapport de l'actionnariat actuel d'Actions d'Investisseurs sur le total des Actions d'Investisseurs en suspens, et (ii) les dix-sept virgule trois pour cent restants (17,3%) sera distribué aux porteurs des Actions Participatives, au prorata basé sur le ratio de l'actionnariat actuel de chaque titulaire des Actions Participatives de l'ensemble des Actions Participatives en suspens, et"

Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité la résolution suivante:

Première résolution

Les associés ont décidé, à l'unanimité, d'insérer le mot "nettes" entre les termes "distributions" et "totales" à l'article 28 (c) des statuts et, partant, à la section 12.1) (c) du prospectus de la Société. Ainsi, l'article 28 (c) des statuts sera lu comme suit:

« Art. 28. Distribution.

(c) troisième, jusqu'à ce que les distributions nettes totales atteignent trois fois (3x) des engagements globaux (i) quatre-vingt-deux virgule sept pour cent (82,7%) des autres distributions sera distribué aux détenteurs d'Actions d'Investisseurs, au prorata de chaque titulaire de rapport de l'actionnariat actuel d'Actions d'Investisseurs sur le total des Actions d'Investisseurs en suspens, et (ii) les dix-sept virgule trois pour cent restants (17,3%) sera distribué aux porteurs des Actions Participatives, au prorata basé sur le ratio de l'actionnariat actuel de chaque titulaire des Actions Participatives de l'ensemble des Actions Participatives en suspens, et"

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Les dépenses, coûts, frais et charges de quelque nature que ce soit et qui seront mis à la charge de la Société en raison de la résolution qui précède sont estimées à mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms usuels, état civils et demeures, les comparants ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: d'Allard, Magnano, Colleran, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 6 juin 2013. Relation: EAC/2013/7318. Reçu soixante-quinze euros 75,00€.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013087026/116.

(130107062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2013.

PhB Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 51, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 155.628.

Il résulte d'un contrat de cession de parts effectué sous seing privé en date du 19 novembre 2012 que Monsieur Philippe Bruneton a cédé 500 (cinq cents) de ses parts sociales, à PhB Participations S.à r.l. ayant son siège à L-1145 Luxembourg, 51 rue des Aubépines, Grand Duché du Luxembourg et ayant le numéro R.C.S. Luxembourg B 174 888.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 17 mai 2013.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013064056/15.

(130079282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

Cortines S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 97.650.

Morelia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 98.142.

PROJET DE FUSION

L'an deux mille treize, le vingt-sept juin,

Pardevant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg,

Se réunissent les Conseils d'Administration de:

1° CORTINES S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97.650 constituée suivant acte notarié en date du 5 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 54 du 15 janvier 2004 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte du notaire soussigné en date du 8 mai 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1328 du 9 juillet 2009.

La réunion du Conseil d'Administration est ouverte à 16.30 heures sous la présidence de Monsieur Fabrice HUBERTY, membre du Conseil d'Administration, qui constate la présence des administrateurs suivants:

Administrateurs	Présents
HUBERTY Fabrice	Oui
BOGAERTS Raf	Oui
SERE Johny	Oui (par téléphone)
SMEELE Robert	Non (procuration)
DRURY John	Oui (par téléphone)

La procuration de l'administrateur représenté restera, après signature ne varietur par toutes les parties, annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Le président constate que tous les administrateurs étant présents ou représentés, le Conseil d'Administration est valablement constitué et peut délibérer et décider sur les points mis à l'ordre du jour.

Ordre du jour:

1. Décision de fusionner les sociétés CORTINES S.A. et MORELIA S.A. et établissement du Projet de fusion et des Conditions du transfert, formalités et frais.
2. Décision de donner à la société fusionnée le nom de la Société Absorbante.
3. Délégation de pouvoirs.
4. Divers.

2° MORELIA S.A., société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg, 48, rue de Bragance, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 98.142, constituée suivant acte notarié du 23 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 149 du 5 février 2004 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire soussigné en date du 22 décembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 426 du 26 février 2010.

La réunion du Conseil d'Administration est ouverte à 16.30 heures sous la présidence de Monsieur Fabrice HUBERTY, membre du Conseil d'Administration, qui constate la présence des administrateurs suivants:

Administrateurs	Présents
HUBERTY Fabrice	Oui
BOGAERTS Raf	Oui
SERE Johny	Oui (par téléphone)
SMEELE Robert	Non (procuration)
DRURY John	Oui (par téléphone)

La procuration de l'administrateur représenté restera, après signature ne varietur par toutes les parties, annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Le président constate que tous les administrateurs étant présents ou représentés, le Conseil d'Administration est valablement constitué et peut délibérer et décider sur les points mis à l'ordre du jour.

Ordre du jour:

1. Décision de fusionner les sociétés CORTINES S.A. et MORELIA S.A. et établissement du Projet de fusion et des Conditions du transfert, formalités et frais.
2. Décision de donner à la société fusionnée le nom de la Société Absorbante.
3. Délégation de pouvoirs.
4. Divers.

Après délibération, les Conseils d'Administration des deux sociétés ont pris, chacun en ce qui le concerne et à l'unanimité des voix, chacune des résolutions suivantes:

Première résolution:

Les Conseils d'Administration des deux sociétés décident de fusionner les sociétés CORTINES S.A. et MORELIA S.A. par l'absorption de MORELIA S.A. et établissent en la forme notariée le projet de fusion et les conditions du transfert, formalités et frais conformément à la Section XIV et plus particulièrement des articles 261 et 278 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, comme suit:

I. Projet de fusion.

- 1) Les sociétés participant à la fusion:

CORTINES S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97.650, constituée suivant acte notarié en date du 5 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 54 du 15 janvier 2004 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte du notaire soussigné en date du 8 mai 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1328 du 9 juillet 2009,

comme société absorbante (ci-après la "Société Absorbante"),

et

MORELIA S.A., société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg, 48, rue de Bragance, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 98.142, constituée suivant acte notarié du 23 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 149 du 5 février 2004 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire soussigné en date du 22 décembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 426 du 26 février 2010,

comme société absorbée (ci-après la "Société Absorbée").

- 2) La Société Absorbante détient mille deux cent quarante (1.240) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune (i.e. 100 %) du capital social de la Société Absorbée qui s'élève à trente-et-un mille euros (EUR 31.000) et conférant tous les droits de vote dans la Société Absorbée. Le capital social de la Société Absorbée est libéré à hauteur de cent pourcent (100%). Aucun autre titre donnant droit de vote n'a été émis par la Société Absorbée.

3) La Société Absorbante entend absorber la Société Absorbée par voie de fusion par absorption conformément aux articles 278 et suivants de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "LSC").

4) Les Sociétés Absorbée et Absorbante ne comptent aucun actionnaire ayant des droits spéciaux, ni de porteurs de titres autres que des actions.

5) Sous réserve des droits des actionnaires de la Société Absorbante tels que décrits sub 10), la fusion entre la Société Absorbante et la Société Absorbée sera considérée d'un point de vue juridique comme accomplie entre parties un mois après la publication du présent projet de fusion au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après la "Date de Fusion"). Cela signifie qu'à compter de la Date de Fusion, la Société Absorbée sera dissoute et tous ses actifs et passifs seront ipso jure et dans leur intégralité transférés à la Société Absorbante.

6) D'un point de vue comptable, les opérations de la Société Absorbée seront considérées comme accomplies pour le compte de la Société Absorbante à compter du 1^{er} janvier 2013.

7) A partir de la Date de Fusion, tel que décrit sub 5), tous les droits et toutes les obligations de la Société Absorbée vis-à-vis des tiers seront pris en charge par la Société Absorbante.

8) Aucun avantage particulier n'a été attribué aux administrateurs et aux commissaires respectivement réviseurs des sociétés qui fusionnent.

9) Les actionnaires de la Société Absorbante ont le droit, au moins un mois avant la Date de Fusion, de prendre connaissance, au siège social de la société, des documents indiqués à l'article 267, (1) a), b) et c) LSC et ils peuvent, sur demande, en obtenir copie intégrale sans frais.

10) Un ou plusieurs actionnaires de la Société Absorbante, disposant d'au moins cinq pourcent (5 %) du capital souscrit de la Société Absorbante, ont le droit de requérir, pendant le même délai que celui indiqué au point 9) ci-dessus, la convocation d'une assemblée générale de la Société Absorbante appelée à se prononcer sur l'approbation de la fusion.

11) Sous réserve des droits des actionnaires de la Société Absorbante tels que décrits au point 10) ci-dessus, la fusion sera réputée définitivement réalisée entre parties à la Date de Fusion, et entraînera ipso jure les effets prévus à l'article 274 LSC, à l'exception du paragraphe (1) b) de cet article, à partir de la Date de Fusion, telle qu'indiquée au point 5) ci-dessus, à savoir:

a) la transmission universelle, tant entre la Société Absorbée et la Société Absorbante qu'à l'égard des tiers, de l'ensemble du patrimoine actif et passif de la Société Absorbée à la Société Absorbante;

b) la Société Absorbée cesse d'exister;

c) l'annulation des actions de la Société Absorbée détenues par la Société Absorbante.

12) Les documents sociaux de la Société Absorbée seront conservés pendant le délai légal au siège social de la Société Absorbante.

II. Conditions du transfert, Formalités et Frais.

1. La Société Absorbante prendra les actifs transférés par la Société Absorbée dans l'état où ils se trouvent à la Date de Fusion.

2. La Société Absorbante supportera, à partir de la Date de Fusion, tous les impôts, taxes, droits, contributions, assurances et autres primes, ou tous frais qui sont dus ou pourraient être dus en raison du patrimoine transféré.

3. La Société Absorbante exécutera toutes les conventions et engagements de quelque nature que ce soit contractés par la Société Absorbée tels que ces conventions et engagements existent à la Date de Fusion.

4. La Société Absorbante effectuera toutes les formalités, publications et instruments de transfert qui sont prescrits par la loi ou qui sont nécessaires ou utiles pour assurer la réalisation de la fusion.

Deuxième résolution:

Le Conseil d'Administration de la Société Absorbante décide de conserver tel quel le nom de la Société Absorbante à l'issue de la fusion.

Troisième résolution:

Le Conseil d'Administration de la Société Absorbante donne pouvoir à deux quelconques de ses membres aux fins de faire toutes constatations et formalités nécessaires à la réalisation de la fusion.

Attestation

Le notaire soussigné déclare attester la légalité du présent projet de fusion conformément aux dispositions de l'article 271 (2) LSC.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la demande des comparants le présent procès-verbal est rédigé en français suivi d'une version anglaise. A la demande des mêmes comparants, la version française fera foi en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Suit la version anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-seventh of June,

Before Maître Joëlle BADEN, notary residing in Luxembourg,

Are held the meetings of the boards of directors of:

1° CORTINES S.A., a société anonyme, with registered office at L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg under number B 97.650, incorporated pursuant to a notarial deed on 5 December 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 54 of 15 January 2004. The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated 8 May 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1328 of 9 July 2009.

The meeting is opened at 4.30 p.m. with Mr Fabrice HUBERTY, member of the board of directors, in the chair who acknowledges the presence of the following directors:

Directors	Present
HUBERTY Fabrice	Yes
BOGAERTS Raf	Yes
SERE Johny	Yes (by phone)
SMEELE Robert	No (proxy)
DRURY John	Yes (by phone)

The proxy of the represented director, after signature ne varietur by the proxyholders and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time.

The Chairman notices that all the directors being present or duly represented, the board of directors is validly constituted in order to discuss and settle on the points mentioned in the agenda.

Agenda:

1. Decision to merge the companies CORTINES S.A. and MORELIA S.A. and establishment of the merger proposal and conditions for the transfer, the formalities and the costs.
2. Decision to give to the merged company the name of the absorbing company.
3. Power to be delegated.
4. Miscellaneous.

2° MORELIA S.A., a société anonyme, with registered office at Luxembourg, 48, rue de Bragance, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg under number B 98.142, incorporated pursuant to a notarial deed on 23 December 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 149 of 5 February 2004. The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated 22 December 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 426 of 26 February 2010.

The meeting is opened at 4.30 p.m. with Mr. Fabrice HUBERTY, member of the board of directors, in the chair who acknowledges the presence of the following directors:

Directors	Present
HUBERTY Fabrice	Yes
BOGAERTS Raf	Yes
SERE Johny	Yes (by phone)
SMEELE Robert	No (proxy)
DRURY John	Yes (by phone)

The proxy of the represented director, after signature ne varietur by the proxyholders and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time.

The Chairman notices that all the directors being present or duly represented, the board of directors is validly constituted in order to discuss and settle on the points mentioned in the agenda.

Agenda:

1. Decision to merge the companies CORTINES S.A. and MORELIA S.A. and establishment of the merger proposal and conditions for the transfer, the formalities and the costs.
2. Decision to give to the merged company the name of the absorbing company.
3. Power to be delegated.
4. Miscellaneous.

After discussion, the board of directors of both companies have taken, as far as each is concerned and unanimously, each of the following resolutions:

First resolution:

The boards of directors of both companies decide to merge the companies CORTINES S.A. and MORELIA S.A. by absorption of MORELIA S.A. and establish by notarial deed the merger proposal and the conditions for transfer, formalities and costs, according to Section XIV and in particular articles 261 and 278 of the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended, as follows:

I. Merger proposal.

1) The companies participating in the merger:

CORTINES S.A., a société anonyme, with registered office at Luxembourg, 48, rue de Bragance, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg under number B 97.650, incorporated pursuant to a notarial deed on 5 December 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 54 of 15 January 2004. The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated 8 May 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1328 of 9 July 2009,

as absorbing company (hereinafter the "Absorbing Company"),

and

MORELIA S.A., a société anonyme, with registered office at Luxembourg, 48, rue de Bragance, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg under number B 98.142, incorporated pursuant to a notarial deed on 23 December 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 149 of 5 February 2004. The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated 22 December 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 426 of 26 February 2010,

as absorbed company (hereinafter the "Absorbed Company").

2) The Absorbing Company owns one thousand two hundred and forty (1,240) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each, representing the entirety (i.e. 100%) of the share capital of the Absorbed Company, which amounts to thirty-one thousand euro (EUR 31,000) and which carries all the voting rights in the Absorbed Company. The share capital of the Absorbed Company has been fully paid up (100%). No other securities carrying voting rights have been issued by the Absorbed Company.

3) The Absorbing Company intends to absorb the Absorbed Company by way of a merger in accordance with Articles 278 and following of the Law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "LSC").

4) Neither the Absorbed Company nor the Absorbing Company has shareholders with special rights, nor does any person own securities in those companies other than shares.

5) Subject to the rights of the shareholders of the Absorbing Company as described in 10) hereafter, the merger between the Absorbing Company and the Absorbed Company will be considered accomplished between the parties, from a legal point of view, one month after publication of this merger proposal in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (hereinafter referred to as the "Merger Date"). This means that as of the expiry of this Merger Date, the Absorbed Company will be dissolved and all of its assets and liabilities will ipso jure be transferred as a whole to the Absorbing Company.

6) From an accounting point of view, the transactions effected by the Absorbed Company are deemed to be effected for the account of the Absorbing Company on 1st January 2013.

7) With effect from the Merger Date, as stated in 5) above, all the rights and obligations of the Absorbed Company with regard to third parties will be assumed by the Absorbing Company.

8) No special benefits have been conferred to the directors or to the statutory auditors respectively the independent auditors of the merging companies.

9) The shareholders of the Absorbing Company have the right, at least one month before the publication of the proposed merger in the Memorial, Recueil des Sociétés et Associations, to peruse the documents indicated in Article 267, (1) a), b) and c) LSC at the registered office of the company, and to obtain complete copies of the said documents on request, free of charge.

10) One or more shareholders of the Absorbing Company, holding at least five per cent (5%) of the subscribed capital of that company, have the right to ask for the convening of a general meeting of the Absorbing Company within the period mentioned in 9) above, to decide whether to approve the merger.

11) Notwithstanding the rights of the shareholders of the Absorbing Company described in 10) above, the merger will be considered as achieved between the parties as at the Merger Date, and will ipso jure have the effects provided for by Article 274 LSC, except paragraph (1) b) of this article, as from the merger date as stated in 5) above, i.e.:

a) the universal transfer of all the assets and liabilities of the Absorbed Company to the Absorbing Company, as well as between those companies and with regard to third parties;

b) the Absorbed Company ceases to exist;

c) the cancellation of the shares of the Absorbed Company owned by the Absorbing Company.

12) The corporate documents of the Absorbed Company will be retained at the registered office of the Absorbing Company for the legal limitation period.

II. Conditions for the transfer, Formalities and Costs.

1. The Absorbing Company shall acquire the assets transferred by the Absorbed Company in the state in which they are on the Merger Date.

2. The Absorbing Company shall, from the Merger Date onwards pay all taxes, contributions, duties, levies, insurance and other premiums, or any expenses which are due or may become due in respect to the property of the assets transferred.

3. The Absorbing Company shall carry out all agreements and obligations of any kind of the Absorbed Company such as these agreements and obligations exist on the Merger Date.

4. The Absorbing Company shall carry out all formalities, announcements and transfer instruments, which are prescribed by law or are necessary or useful to assure the implementation of the merger.

Second Resolution:

The Board of Directors of the Absorbing Company decides to give to the merger company the name of the Absorbing Company.

Third Resolution:

The Board of Directors of the Absorbing Company hereby authorizes any two of its members in order to make all necessary findings and formalities for the realization of the merger.

Certificate

The undersigned notary certifies the accuracy of this merger proposal in accordance with the provisions of Article 271(2) LSC.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, at the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the appearers, the present deed is worded in French followed by an English version; on request of the appearers and in case of discrepancies between the English and the French texts, the French text will prevail.

After reading and interpretation to the appearers, the said appearers signed together with the notary the present deed.

Signé: F. HUBERTY, R. BOGAERTS et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 juillet 2013. LAC/2013 /30500. Reçu douze euros € 12,-

Le Receveur (signé): THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Référence de publication: 2013087409/280.

(130109171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Monteferro International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 70.107.

Metalift S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 145.317.

PROJET DE FUSION

L'an deux mil treize le vingt-quatre Juin.

Par devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, soussigné.

A comparu:

I.- Monsieur Massimiliano SELIZIATO, employé privé, demeurant professionnellement à L-2613 Luxembourg, 5, Place du Théâtre,

agissant en tant que mandataire du Conseil d'Administration de la société anonyme "MONTEFERRO INTERNATIONAL S.A."

en vertu d'un pouvoir lui conféré suivant décisions du Conseil d'Administration, en date du 20 Juin 2013,

une copie conforme desdites décisions, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

II.- Monsieur Federico FRANZINA, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2613 Luxembourg, 5, Place du Théâtre,

agissant en tant que membre et mandataire du Conseil d'Administration de la société anonyme "METALIFT S.A." en vertu d'un pouvoir lui conféré suivant décisions du Conseil d'Administration, en date du 20 Juin 2013,

une copie conforme desdites décisions, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels, ès-qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant d'acter:

Le projet de fusion ci-après

1. La société MONTEFERRO INTERNATIONAL S.A. (ci-après la société absorbante), une société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social à L-1212 Luxembourg, 3, Rue des Bains, constituée par acte notarié du 20 mai 1999, publié au mémorial, recueil des sociétés et associations sous le numéro 613 du 13 août 1999. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié du 11 avril 2011, publié au mémorial, recueil des sociétés et associations sous le numéro 1748 du 2 août 2011. La société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 70.107. Le capital de la société est fixé à EUR 21.500.000 (vingt-et-un millions cinq cent mille euros) représenté par 21.500 (vingt-et-un mille cinq cents) actions d'une valeur nominale d'EUR 1.000 (mille euros), chacune, intégralement souscrites et entièrement libérées. La société MONTEFERRO INTERNATIONAL S.A. détient l'intégralité (100%) des actions, représentant la totalité du capital social et donnant droit de vote de la société METALIFT S.A. (ci-après la société absorbée), une société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est établi à L-1212 Luxembourg, 3, Rue des Bains, constituée sous la dénomination de "CIRCLE INTERNATIONAL S.A.", par acte notarié du 13 mars 2009, publié au mémorial, recueil des sociétés et associations sous le numéro 756 du 7 avril 2009. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié du 21 septembre 2009, publié au mémorial, recueil des sociétés et associations sous le numéro 2080 du 22 octobre 2009. La société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 145.317, au capital social de EUR 31.000,- (trente-et-un mille euros) représenté par 310 (trois cent dix) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune, intégralement souscrites et entièrement libérées.

2. Aucun autre titre donnant droit de vote ou donnant des droits spéciaux n'a été émis par les sociétés pré mentionnées (encore appelées sociétés fusionnantes).

3. La société anonyme MONTEFERRO INTERNATIONAL S.A. (encore appelée la société absorbante) entend fusionner conformément aux dispositions des articles 278 et 279 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications subséquents avec la société anonyme METALIFT S.A. (encore appelée la société absorbée) par absorption de cette dernière.

4. MONTEFERRO INTERNATIONAL S.A. sera propriétaire des biens apportés par la Société Absorbée à compter de la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera effective d'un point de vue comptable au 1^{er} janvier 2013.

5. Conformément à l'article 272 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée, la fusion sera réalisée lorsque seront intervenues les décisions concordantes prises au sein des Sociétés Fusionnantes.

6. La fusion prendra effet entre les parties un mois après la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, conformément aux dispositions de l'article 9 de la loi sur les sociétés commerciales.

7. Aucun avantage particulier n'est attribué aux administrateurs, commissaires ou réviseurs des sociétés qui fusionnent.

8. Les actionnaires de la société absorbante ont le droit, pendant un mois à compter de la publication au Mémorial C du projet de fusion, de prendre connaissance, au siège, des documents indiqués à l'article 267 (1) a) b) et c) de la loi sur les sociétés commerciales et qu'il peut en obtenir une copie intégrale sans frais et sur simple demande.

9. Un ou plusieurs actionnaires de la société absorbante, disposant d'au moins 5% (cinq pour-cent) des actions du capital souscrit, ont le droit de requérir, pendant le même délai, la convocation d'une assemblée appelée à se prononcer sur l'approbation de la fusion.

10. A défaut de convocation d'une assemblée ou du rejet du projet de fusion par celle-ci, la fusion deviendra définitive comme indiqué ci-avant au point 5. et entraînera de plein droit les effets prévus à l'article 274 de la loi sur les sociétés commerciales et notamment sous son littéra a).

11. Les sociétés fusionnantes se conformeront à toutes dispositions légales en vigueur en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de toutes impositions éventuelles ou taxes résultant de la réalisation définitive des apports faits au titre de la fusion, comme indiqué ci-après.

12. Décharge pleine et entière est accordée aux organes de la société absorbée.

13. Les documents sociaux de la société absorbée seront conservés pendant le délai légal au siège de la société absorbante.

14. Formalités - La société absorbante:

- effectuera toutes les formalités légales de publicité relatives aux apports effectués au titre de la fusion;
- fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il conviendra pour faire mettre à son nom les éléments d'actif apportés;
- effectuera toutes formalités en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits à elle apportés.

15. Remise de titres - Lors de la réalisation définitive de la fusion, la société absorbée remettra à la société absorbante les originaux de tous ses actes constitutifs et modificatifs ainsi que les livres de comptabilité et autres documents comptables, les titres de propriété ou actes justificatifs de propriété de tous les éléments d'actif, les justificatifs des opérations réalisées, les valeurs mobilières ainsi que tous contrats (prêts, de travail, de fiducie...), archives, pièces et autres documents quelconques relatifs aux éléments et droits apportés.

16. Frais et droits - Tous frais, droits et honoraires dus au titre de la fusion seront supportés par la société absorbante.

17. La société absorbante acquittera, le cas échéant, les impôts dus par la société absorbée sur le capital et les bénéfices au titre des exercices non encore imposés définitivement.

18. Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour effectuer toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, dépôts, publications et autres pour les besoins de la présente opération de fusion.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare attester la légalité du présent projet de fusion, conformément aux dispositions de l'article 271 (2) de la loi sur les sociétés commerciales.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants pré mentionnés, connus du notaire par nom, prénoms, état et demeure, ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: M. SELIZIATO, F. FRANZINA, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 26 juin 2013. Relation: RED/2013/1042. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 1^{er} juillet 2013.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2013087895/102.

(130108243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

**Spanish Residential (REIT) Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Saturn Investment S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 172.931.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-fourth day of the month of June.

Before us, Maître Cosita Delvaux, notary, residing in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

BRE/Europe 6NQ S.à r.l., a société à responsabilité limitée (private limited company), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) and being registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 166.230 (the "Sole Shareholder"),

represented by Mr Thierry Kauffman, avocat à la cour, professionally residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 24 June 2013 which shall remain annexed to the present deed after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary,

being the Sole Shareholder of Saturn Investment S.à r.l., a société à responsabilité limitée (private limited company), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) and being registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 172.931 (the "Company"), incorporated on 21 November 2012 pursuant to a deed of Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 3108 of 29 December 2012.

The articles of association of the Company have never been amended.

The appearing party, acting in the above mentioned capacity, declared and requested the notary to record as follows:

1. The Sole Shareholder holds all five hundred (500) shares in issue in the Company so that the total share capital is represented and resolutions can be validly taken by the Sole Shareholder.

2. The item on which a resolution is to be taken is as follows:

Amendment of Article 1 of the articles of incorporation of the Company so that Article 1 of the articles of association of the Company reads as follows:

"A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name "Spanish Residential (REIT) Holdco S.à r.l." (the "Company") is hereby formed by the appearing party and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation."

Thereafter the following resolution was passed by the Sole Shareholder of the Company:

Sole resolution

The Sole Shareholder resolved to amend Article 1 of the articles of incorporation of the Company so that Article 1 of the articles of association of the Company reads as set out in the above agenda.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at 1.000.- Euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the party hereto, this deed is drafted in English followed by a German translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and German version, the English version will prevail.

Done in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes the appearing party signed together with the notary the present deed.

Es folgt die deutsche Übersetzung des vorhergehenden Englischen Textes:

Im Jahre zweitausenddreizehn,

am vierundzwanzigsten Tage des Monats Juni.

Vor Uns, dem unterzeichneten Notar Cosita Delvaux, mit Amtssitz in Luxemburg,

Ist erschienen:

BRE/Europe 6NQ S.à r.l., eine société à responsabilité limitée (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) unter luxemburgischem Recht, mit Gesellschaftssitz in 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grossherzogtum Luxemburg, mit einem Gesellschaftskapital von EUR 12.500,- eingetragen im Registre de Commerce et des Sociétés (Gesellschafts- und Handelsregister) zu Luxemburg, unter der Nummer B 166.230 (der «Alleinige Gesellschafter»),

Hier vertreten durch Herrn Thierry Kauffman, avocat à la cour, beruflich wohnhaft in Luxemburg, gemäß einer Vollmacht ausgestellt am 24. Juni 2013, welche gegenwärtiger Urkunde beigefügt wird nachdem sie ne varietur durch den Vollmachtnehmer und den unterzeichnenden Notar unterschrieben wurde.

Der Alleinige Gesellschafter der Saturn Investment S.à r.l., eine société à responsabilité limitée (Gesellschaft mit beschränkter Haftung), mit Gesellschaftssitz in 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grossherzogtum Luxemburg, mit einem Gesellschaftskapital von EUR 12.500,- eingetragen im Registre de Commerce et des Sociétés (Gesellschafts- und Handelsregister) zu Luxemburg, unter der Nummer B 172.931 (die «Gesellschaft»), gegründet am 21. November 2012 durch einen Akt von Notar Henri Hellinckx, mit Amtssitz in Luxemburg, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (das «Mémorial»), Nummer 3108 vom 29. Dezember 2012.

Die Satzung der Gesellschaft wurde noch nie abgeändert.

Der Erschienene gibt folgende Erklärungen ab und ersucht den amtierenden Notar Folgendes zu beurkunden:

1. Der Alleinige Gesellschafter der Gesellschaft besitzt alle fünf hundert (500) Gesellschaftsanteile welche von der Gesellschaft ausgegeben wurden, so dass das gesamte Gesellschaftskapital vertreten ist und wirksam über alle Punkte der Tagesordnung entschieden werden kann.

2. Der Punkt für welche einen Beschluss getroffen werden soll ist der Folgende:

Abänderung von Artikel 1 der Satzung der Gesellschaft so dass Artikel 1 der Satzung der Gesellschaft folgenden Wortlaut hat:

"Eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) mit dem Namen "Spanish Residential (REIT) Holdco S.à r.l." (die „Gesellschaft“) wird hiermit von der erschienenen Partei und allen Personen, die gegebenenfalls zukünftig als Gesellschafter eintreten, gegründet. Die Gesellschaft wird durch vorliegende Satzung und durch die entsprechende luxemburgische Gesetzgebung geregelt."

Danach wurde der folgende Beschluss vom Alleinigen Gesellschafter getroffen:

Alleiniger Beschluss

Der Alleinige Gesellschafter hat beschlossen Artikel 1 der Satzung der Gesellschaft abzuändern so dass Artikel 1 der Satzung der Gesellschaft den Wortlaut hat wie in der Tagesordnung beschrieben.

77534

Kosten

Die Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass dieser Akte entstehen werden, sind auf ungefähr 1.000.- Euro abgeschätzt.

Der amtierende Notar, der englischen Sprache kundig, stellt hiermit fest, dass auf Ersuchen der vorgenannten Partei, diese Urkunde in englischer Sprache verfasst ist, gefolgt von einer Übersetzung in deutscher Sprache. Im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, ist die englische Fassung maßgebend.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Verlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Erschienenen hat dieser mit dem amtierenden Notar diese Urkunde unterzeichnet.

Gezeichnet: T. KAUFFMAN, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 26 juin 2013. Relation: RED/2013/1043. Reçu soixante-quinze euros 75, 00 €.

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

FUER GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, zwecks Hinterlegung im Handels- und Gesellschaftsregister und zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, den 01. Juli 2013.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2013088062/97.

(130108264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Skandia Life S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 160.699.

In the year two thousand and thirteen, the twenty-sixth day of the month of June,

Before us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg;

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of Skandia Life S.A., a société anonyme incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B. 160.699, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, on 28 April 2011, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial C"), number 1647 dated 22 July 2011. The articles of association of the Company have last been amended pursuant to a deed of the undersigned notary on 10 September 2012, published in the Mémorial C, number 2437 dated 1 October 2012 (the "Company").

The meeting was opened with Ms Katia Gauzès, Avocat à la Cour, residing in Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary and scrutineer Ms Alix van der Wielen, maître en droit, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Decrease of the share capital of the Company from its present amount of five hundred sixty-three million seven hundred forty-two thousand eight hundred forty-one euros (EUR 563,742,841), represented by five hundred sixty-three million seven hundred forty-two thousand eight hundred forty-one (563,742,841) shares having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of two hundred and three million seven hundred forty-two thousand eight hundred forty-one euros (EUR 203,742,841) by cancellation of three hundred and sixty million (360,000,000) shares;

2. Subsequent decision to amend article 5.1 of the articles of association of the Company; and

3. Miscellaneous.

II- That the shareholders represented, the proxyholder of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxyholder of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled ne varietur by the appearing party will also remain annexed to this deed.

III- That the entire share capital of the Company being represented at the present meeting and the shareholders represented declaring that they have had due notice and had knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV- That the present meeting, representing the entire share capital, is validly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Having duly considered each item on the agenda, the meeting unanimously takes, and requests the undersigned notary to record, the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders, having reviewed the interim financial statements of the Company dated 31 March 2013, resolves to decrease the share capital of the Company by an amount of three hundred and sixty million euros (EUR 360,000,000) from its current amount of five hundred sixty-three million seven hundred forty-two thousand eight hundred forty-one euros (EUR 563,742,841), represented by five hundred sixty-three million seven hundred forty-two thousand eight hundred forty-one (563,742,841) shares having a nominal value of one euro (EUR 1) each, down to an amount of two hundred and three million seven hundred forty-two thousand eight hundred forty-one euros (EUR 203,742,841) through the cancellation of three hundred and sixty million (360,000,000) shares, by:

- absorbing all losses existing on 31 March 2013 evaluated at sixteen million two hundred sixty-nine thousand four hundred and seventy-four euros (EUR 16,269,474);

- allocating the amount of three hundred forty-three million seven hundred thirty thousand five hundred twenty-six euros (EUR 343,730,526) to a distributable reserve, it being understood that any distributions can be made only thirty (30) days after the publication of the present deed in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, in accordance with the provisions of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

The general meeting of shareholders hereby resolves to waive any repayment of the amounts allocated to the distributable reserve.

Second resolution

Following the first resolution here above, the general meeting of the shareholders resolves that article 5.1 of the articles of association shall be amended in order to read as follows:

" **5.1.** The Company's share capital is set at two hundred and three million seven hundred forty-two thousand eight hundred forty-one euros (EUR 203,742,841), represented by two hundred and three million seven hundred forty-two thousand eight hundred forty-one (203,742,841) shares with a nominal value of one euro (EUR 1) each."

There being no further business, the meeting is closed.

WHEREOF this deed is drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing parties, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

This deed having been read and translated to the proxyholder of the above appearing parties, said proxyholder signed together with the notary this original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-sixième jour du mois de juin.

Par-devant nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Skandia Life S.A., une société anonyme constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 160.699, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire résidant à Sanem, le 28 avril 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C»), numéro 1647 en date du 22 juillet 2011. Les statuts de la Société ont été modifiés à différentes reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné le 10 septembre 2012, publié au Mémorial C numéro 2437 daté du 1^{er} octobre 2012 (la "Société").

La séance a été ouverte et présidée par Maître Katia Gauzès, Avocat à la Cour, résidant à Luxembourg, qui a désigné Mademoiselle Alix van der Wielen, maître en droit, résidant à Luxembourg, en tant que secrétaire et scrutatrice.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président a exposé et prié le notaire d'acter:

I- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de cinq cent soixante-trois millions sept cent quarante-deux mille huit cent quarante et un euros (EUR 563.742.841), représenté par cinq cent soixante-trois millions sept cent quarante-deux mille huit cent quarante et un (563.742.841) actions ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, pour le porter à un montant de deux cent trois millions sept cent quarante-deux mille huit cent quarante et un euros (EUR 203.742.841) par annulation de trois cent soixante millions (360.000.000) actions;

2. Décision subséquente de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société; et

3. Divers.

II. Que les actionnaires représentés, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que le nombre de leurs actions apparaissent sur une feuille de présence; cette feuille de présence, signée par les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par le bureau de l'assemblée, restera annexée au présent acte afin d'être déposée en même temps que lui auprès

de l'autorité d'immatriculation. Les procurations des actionnaires représentés, paraphées ne varient par les parties comparantes resteront également annexées au présent acte.

III. Que la totalité du capital social de la Société étant représenté à la présente assemblée et les actionnaires représentés déclarant qu'ils ont été dûment informés et avaient pris connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, aucune convocation préalable n'était nécessaire.

IV. Que la présente assemblée, représentant la totalité du capital social, est valablement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour.

Après avoir dûment examiné chaque point figurant à l'ordre du jour l'assemblée générale des actionnaires adopte à l'unanimité, et requiert le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires, après examen des comptes intermédiaires de la Société en date du 31 mars 2013, décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de trois cent soixante millions euros (EUR 360.000.000) de son montant actuel de cinq cent soixante-trois millions sept cent quarante-deux mille huit cent quarante et un euros (EUR 563.742.841), représenté par cinq cent soixante-trois millions sept cent quarante-deux mille huit cent quarante et un (563.742.841) actions ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, pour le porter à un montant de deux cent trois millions sept cent quarante-deux mille huit cent quarante et un euros (EUR 203.742.841) par annulation de trois cent soixante millions (360.000.000) actions en:

- absorbant toutes les pertes existantes au 31 mars 2013 évaluées à seize millions deux cent soixante-neuf mille quatre cent soixante-quatorze euros (EUR 16.269.474);

- affectant le montant de trois cent quarante-trois millions sept cent trente mille cinq cent vingt-six euros (EUR 343.730.526) à une réserve distribuable, étant précisé qu'une distribution ne peut intervenir que trente (30) jours après la publication du présent acte au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, conformément aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, modifiée.

L'assemblée générale des actionnaires décide par la présente de renoncer à tout remboursement des montants affectés à la réserve distribuable.

Seconde résolution

A la suite de la première résolution ci-dessus, l'assemblée générale des actionnaires décide que l'article 5.1 des statuts soit modifié afin qu'il ait désormais la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à deux cent trois millions sept cent quarante-deux mille huit cent quarante et un euros (EUR 203.742.841), représenté par deux cent trois millions sept cent quarante-deux mille huit cent quarante et un (203.742.841) actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.»

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée.

DONT acte passé à Luxembourg, à la date en en-tête de ce document.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française. Sur demande des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: K. GAUZÈS, A. VAN DER WIELEN, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 1^{er} juillet 2013. Relation: EAC/2013/8475. Reçu soixante-quinze Euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2013088079/137.

(130108608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Crown Enterprise S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 157.572.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CROWN ENTREPRISE S. à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013064534/11.

(130080105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Crown Enterprise S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 157.572.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CROWN ENTREPRISE S. à r.l.
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013064535/11.

(130080113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

CSCP Credit Acquisition Holdings Luxco Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 29, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 151.142.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2013.

Justyna Bielasik
Gérant

Référence de publication: 2013064536/12.

(130080019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Cubus 2, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R.C.S. Luxembourg B 127.712.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature

Référence de publication: 2013064539/11.

(130079594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Alpimmo, Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 162.543.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013065921/9.

(130082112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

CSCP II Holdings Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 29, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 166.353.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2013.

Justyna Bielasik
Gérant

Référence de publication: 2013064538/12.

(130080009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

D.R.C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 83.889.

—
Extrait du Procès verbal de l'assemblée générale du 16 avril 2013

- L'Assemblée renouvelle le mandat des Administrateurs suivants:

* la société LP INVEST SA, représentée par M. Philippe Moortgat, demeurant professionnellement au 58, Breendonkdorp à B-2870 Puurs

* la société LEMA SA, représentée par M. Michel Moortgat, demeurant professionnellement au 58, Breendonkdorp à B-2870 Puurs

* la société Risk & Reinsurance Solutions SA en abrégé 2RS, représentée par Mr Willem Marinus Aardoom, tous deux demeurant professionnellement au 23 Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

Leur mandat est prolongé jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en avril 2014.

- L'Assemblée décide de renouveler le mandat de «Mazars» comme Réviseur d'entreprises pour une période qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire d'avril 2014.

Pour la société

Référence de publication: 2013064543/19.

(130080083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Danube Asset Management, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 149.273.

—
Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 Avril 2013.

TMF Luxembourg S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013064557/13.

(130079774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

EuroCore Property 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 129.894.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2013064597/10.

(130079900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

D.W.L. Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9650 Esch-sur-Sûre, 3, rue du Moulin.

R.C.S. Luxembourg B 98.646.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement en date du 10 avril 2013

L'assemblée générale a constaté le changement d'adresse du commissaire aux comptes.

L'adresse actuelle de la «Fiduciaire Générale de Marnach S.à r.l.», inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° B97209, est fixée à l'adresse suivante: L-9237 Diekirch, 3, Place Guillaume.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Un administrateur

Référence de publication: 2013064545/14.

(130080192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Décoman 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 143.174.

—
Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires en date du 21 Mai 2013

L'Assemblée Générale prend acte de la démission des administrateurs suivants:

- Monsieur Xavier Guéry, demeurant 20A, Avenue des Hêtres Rouges, B-1970 Wezembeek- Oppem, Belgique, Administrateur de Classe A;

- Monsieur Philippe Lederman, demeurant au 29, Avenue Rapp, F-75015 Paris, France, Administrateur de Classe A;

- Monsieur John Von Spreckelsen, demeurant à White Ladies, 204 Old Woking Road, Woking, GU22 8HN, United Kingdom, Administrateur de Classe B

avec effet au 21 Mai 2013;

et a décidé de prendre les résolutions suivantes:

- diminution du nombre d'Administrateurs de 5 à 1;

- suppression des catégories d'Administrateurs de Classe A et de Classe B;

- nomination de Colony Luxembourg S.à r.l., Administrateur de Classe B, à la fonction d'Administrateur Unique de telle sorte que le Conseil d'Administration est désormais composé comme suit:

- Colony Luxembourg S.à r.l., établie et ayant son siège social au 2-4, Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés, Section B, sous le numéro B88.540, dûment représentée par Monsieur Philippe Lenglet, demeurant 47 East 87th Street, NY 10128 New York (United States), né le 22 Juin 1941 à La Bourboule (Puy-de-Dôme - France), en sa qualité de représentant permanent.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 Mai 2013.

Un mandataire

Référence de publication: 2013064547/27.

(130079593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

First Data International Luxembourg IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 54.143.625,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 132.660.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2013.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Un Mandataire

Référence de publication: 2013064634/13.

(130080156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Difter SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 51, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 135.744.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIFTER S.A.

Frédéric SEINCE

Référence de publication: 2013064568/11.

(130080154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Domus Flavia Investments Ltd, Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 79.455.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour DOMUS FLAVIA INVESTMENTS LTD
United International Management S.A.*

Référence de publication: 2013064572/11.

(130080063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Eurazeo Management Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 116.188.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Laurent Guérineau / François Pfister
Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2013064586/11.

(130079481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Euro-Creativ SA, Société Anonyme.

Siège social: L-4384 Ehlerange, ZARE Ouest.
R.C.S. Luxembourg B 118.288.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013064625/10.

(130079365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Euphonie Invest S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-4123 Esch-sur-Alzette, 4, rue du Fossé.
R.C.S. Luxembourg B 79.740.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013064616/10.

(130079985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Euro Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 88.298.

Le bilan de la société au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Luxembourg.
Pour la société
Un mandataire*

Référence de publication: 2013064589/12.

(130079926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

ECIP Elis Sàrl, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 353.550,00.**Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 131.853.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Laurent Guérineau / François Pfister
Gérant / Gérant

Référence de publication: 2013064601/11.

(130079484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

ECIP Italia Sàrl, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 803.125,00.**Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 131.739.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Laurent Guérineau / Christophe Aubut
Gérant / Gérant

Référence de publication: 2013064603/11.

(130079483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

European Foods Company, Société Anonyme.Siège social: L-7307 Steinsel, 50, rue Basse.
R.C.S. Luxembourg B 72.548.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 mai 2013.

Référence de publication: 2013064629/10.

(130079386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Herkules Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 164.411.*Dépôt rectificatif du dépôt L130073727 du 08/05/2013*

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013064688/10.

(130079408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Epsilon Technologies S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1941 Luxembourg, 261, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 117.609.

Les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013064609/11.

(130079680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Infinity Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 166.307.

Les comptes annuels audités au 31 Décembre 2012 et l'affectation du résultat relatifs à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 mai 2013.

Référence de publication: 2013064701/11.

(130080250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Harmonessence S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4123 Esch-sur-Alzette, 4, rue du Fossé.
R.C.S. Luxembourg B 163.770.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013064692/10.

(130079418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

P.G.S. Accounting-Office S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 105, Duarrefstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 104.049.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

La Gérance

Référence de publication: 2013064882/10.

(130079550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

PACCOR Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 14.677.819,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 156.766.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2013.

Référence de publication: 2013064896/10.

(130079341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Land Development S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 118.381.

Il résulte des résolutions prises par le gérant unique de la société en date du 17 mai 2013 que le siège social de la société a été transféré du 41, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 1, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg avec effet au 1^{er} octobre 2012.

Son adresse professionnelle a été transférée du 41, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 1, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg avec effet au 1^{er} octobre 2012.

Fait à Luxembourg, le 17 mai 2013.

Référence de publication: 2013064778/13.

(130079446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Euro Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 88.298.

Le bilan de la société au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013064591/12.

(130079928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Euro-Service S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6783 Grevenmacher, 31, Op der Heckmill.

R.C.S. Luxembourg B 81.313.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher.

Carlo GOEDERT

Notaire

Référence de publication: 2013064627/12.

(130080246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

FSA Faïencerie Services Administratifs, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 103.605.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FSA, Faïencerie Services Administratifs S. à r.l.

Eric Bernard

Associé

Référence de publication: 2013064657/12.

(130079931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Gizmo Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 35.650.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GIZMO INVEST S.A.

Andréa VALLABH

L'Administrateur Unique

Référence de publication: 2013064676/12.

(130080125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

ABI International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4123 Esch-sur-Alzette, 4, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 89.020.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013064630/10.

(130079989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Fishing International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 217, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 117.817.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013064650/10.

(130079958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Finservice S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 12.191.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 16 mai 2013

Monsieur HEITZ Jean- Marc est révoqué de ses fonctions de commissaire aux comptes.

Monsieur VEGAS-PIERONI Louis, expert-comptable, né le 26.09.1967 à Fameck (France), domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouveau commissaire aux comptes. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2015.

Pour extrait sincère et conforme

FINSERVICE S.A.

Robert REGGIORI

Administrateur

Référence de publication: 2013064648/17.

(130080301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Société Anonyme Paul WURTH, Société Anonyme.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 32, rue d'Alsace.

R.C.S. Luxembourg B 4.446.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 2013

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de la Société Anonyme Paul WURTH qui s'est tenue au siège de la société en date du 14 mai 2013, que l'Assemblée a nommé BDO Audit, une société anonyme inscrite au R.C.S. de Luxembourg sous le N° B 147570, ayant son siège social à 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en tant que réviseur d'entreprise agréé, chargé de la révision des comptes sociaux annuels de la société au 31 décembre 2013. Le mandat prend fin à l'Assemblée générale ordinaire statuant sur ces comptes.

Luxembourg, le 14 mai 2013.

Pour extrait conforme

Michel WURTH

Président du Conseil d'administration

Référence de publication: 2013064970/17.

(130079814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Frada S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 133.731.

Le bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2013.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307
L - 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2013064652/14.

(130079902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Sture Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 165.638.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2013064983/10.

(130079683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Sirius Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 161.744.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013065009/10.

(130079560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Simsa S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R.C.S. Luxembourg B 65.521.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2013065008/10.

(130079692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Gianimmo s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4553 Niederkorn, 54A, rue Franz Erpelding.
R.C.S. Luxembourg B 166.247.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013064675/10.

(130079422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Euro Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 88.298.

Le bilan de la société au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
Pour la société
Un mandataire

Référence de publication: 2013064590/12.

(130079927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Euro Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 88.298.

Le bilan de la société au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
Pour la société
Un mandataire

Référence de publication: 2013064592/12.

(130079929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

H&F Luxembourg 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1327 Luxembourg, 4, rue Charles VI.
R.C.S. Luxembourg B 134.103.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Le présent dépôt est un rectificatif qui remplace les documents d'un dépôt initial fait sous la référence L120179489.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013064685/10.

(130079850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Iconcept Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5751 Frisange, 15, rue Robert Schuman.
R.C.S. Luxembourg B 43.570.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publications au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2013064711/10.

(130079561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Jarle Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R.C.S. Luxembourg B 165.620.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2013064742/10.

(130079696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

LPV (Alzenau) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 177.307.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the eighth day of May.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

SEGRO Overseas Holdings Limited, a private limited company incorporated and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at Cunard House, 15 Regent Street, London SW1Y 4LR and registered in England and Wales at Companies House under number 01054564,

here represented by Flora Gibert employee residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal on 26 April 2013. The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

1. "Corporate form and Name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of LPV (Alzenau) S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

(a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles - including Article 12.4 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The share capital of the Company is twelve thousand five hundred Euros (€ 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the "Shares"). In these Articles, " Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 All Shares have equal rights.

5.5 The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as provided in the 1915 Law.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

8. Management.

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").

8.4 A Manager may be removed at any time for any reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

9. Powers of the managers. The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

10. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the Company is validly bound or represented towards third parties by:

10.1 if the Company has a Sole Manager, the sole signature of the Sole Manager;

10.2 if the Company has more than one Manager, the sole signature of any Manager.

11. Board meetings.

11.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

11.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

11.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 11.5.

11.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

11.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

11.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.

11.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

12. Shareholders' resolutions.

12.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

12.2 Subject as provided in Articles 12.3, 12.4 and 12.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

12.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

12.4 Subject as provided in Article 12.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

12.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.

12.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

12.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

12.8

12.8.1 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted.

12.8.2 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 12.8.1 and the above provisions of Article 12.8.2, irrespective of whether all shareholders have voted or not.

13. Business year. The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31 December (all dates inclusive).

14. Distributions on shares.

14.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

14.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

14.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

15. Dissolution and Liquidation. The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 12. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

16. Interpretation and Luxembourg law.

16.1 In these Articles:

16.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

16.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

16.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

16.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law."

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

SEGRO Overseas Holdings Limited	12,500 Shares
Total:	12,500 Shares

All these Shares have been fully paid up by contribution in cash, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euros (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand and five hundred Euros (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand two hundred Euros.

Sole shareholder's resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named party, representing the entirety of the subscribed share capital and exercising the powers devolved to the Shareholders' Meeting, passed, through its proxyholder, the following resolutions:

1) The following persons are appointed as managers of the Company for an undetermined period and with immediate effect:

- Laurence Yolande Raoult ep Giard, born in Neuilly-Sur-Seine, France on 31 July 1970 and having her professional address at 20 rue Brunel, 75017 Paris, France;

- Ann Octavia Peters, born in Moreton In The Marsh, England on 25 February 1969 and having her professional address at Cunard House, 15 Regent Street, London SW1Y 4LR;

- James Vernon Hartley, born in Ipswich, England on 28 August 1978 and having his professional address at Cunard House, 15 Regent Street, London SW1Y 4LR;

- Julien Albert Jean de Paz, born in Champigny sur Marne, France on 11 May 1978 and having his professional address at 20 rue Brunel, 75017 Paris, France; and

- Cyril Bruno Derkenne, born in 75016-Paris 16^e on 10 May 1973 and having his professional address at 20 rue Brunel, 75017 Paris, France.

2) The Company shall have its registered office at 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, he/she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le huit mai,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

SEGRO Overseas Holdings Limited, une private limited company constituée et existant selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Cunard House, 15 Regent Street, London SW1Y 4LR et immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles auprès de Companies House sous le numéro 01054564,

ici représentée par Flora Gibert employée résidant à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 26 avril 2013.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte de la constitution d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

1. "Forme - Dénomination. Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de LPV (Alzenau) S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915").

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) le Gérant Unique (tel que défini à l'article 8.2) si la Société est gérée à ce moment là par un Gérant Unique; ou

(b) le Conseil de Gérance (tel que défini à l'article 8.3) si la Société est gérée à ce moment là par un Conseil de Gérance;

ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") passée conformément à ces Statuts - y compris

l'article 12.4 - et les lois du Grand-Duché de Luxembourg de temps en temps, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société ainsi qu'approprié.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales à la fois au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

3. Objets. Les objets sociaux de la Société sont les suivants:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

3.2 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et/ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

3.3 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

3.4 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la Loi Luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, tout personne appartenant à la Société;

3.6 de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés et accorder une sûreté en vue de l'exécution des obligations et/ou du paiement de sommes d'argent par toute personne (y compris toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect (une "Entité Holding") ou toute personne qui est, à cet instant, un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute entité sociale dans laquelle l'Entité Holding a un intérêt direct ou indirect et toute personne qui est associée à la Société dans certaines activités ou partenariat), sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect) et que ce soit par engagement personnel ou hypothèque, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet article 3.6, une "garantie" comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation, d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;

3.7 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

3.8 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié), y compris, sans limitation, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en hypothèque, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.9 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de co-contractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une ou plusieurs autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (le cas échéant) estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera pas partie à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requerrait en vertu de la Loi Luxembourgeoise l'obtention d'une autorisation de commerce, sans que cette autorisation conforme à la Loi Luxembourgeoise ne soit obtenue.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les "Parts Sociales"). Dans les présents Statuts, "Associés" désignent les détenteurs des Parts Sociales au moment donné et "Associé" doit être interprété conformément.

5.2 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans limitation, accepter du capital ou d'autres apports sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de l'apport et peut créditer les apports à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour écarter tout doute, toute décision peut, mais n'a pas besoin de, allouer tout montant apporté à l'apporteur.

5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.5 La Société peut racheter et/ou annuler ses propres Parts Sociales sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

6. Indivisibilité des parts sociales.

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit la Société lequel d'entre eux est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins des droits de vote, dividende et autres droits de paiement.

7. Cession de parts sociales.

7.1 Au cours de la période durant laquelle la Société a un seul Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.

7.2 Au cours de la période durant laquelle la Société a plusieurs Associés:

7.2.1 les Parts Sociales ne sont pas cessibles, sauf pour raison de décès, à d'autres personnes que des Associés à moins que les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales n'aient accepté la cession lors d'une assemblée générale;

7.2.2 les Parts Sociales ne sont pas cessibles, en cas de décès, à d'autres personnes que les Associés sauf si les Associés détenant au moins les trois-quarts des Parts Sociales détenues par les survivants aient approuvé cette cession ou dans les conditions envisagées par l'article 189 de la Loi de 1915;

7.2.3 La cession de Parts Sociales est sujette aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

8. Gérance.

8.1 La Société sera administrée par un ou plusieurs gérants (les "Gérants") qui seront nommés par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise à aux présents Statuts.

8.2 Si la Société est administrée à un moment donné par Gérant unique, il sera désigné dans les présents Statuts par le "Gérant Unique".

8.3 Si la Société est administrée à un moment donné par plus d'un Gérant, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil" ou le "Conseil de Gérance").

8.4 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment avec ou sans cause par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise à aux présents Statuts.

9. Pouvoirs des gérants. Le Gérant Unique, quand la Société est administrée par un seul gérant, ou en cas de pluralité de Gérant, le Conseil de Gérance, aura tous pouvoirs pour prendre toutes les actions qui sont nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts aux Associés.

10. Représentation. Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou à engager la Société:

10.1 si la Société est administrée par un Gérant Unique, le Gérant Unique;

10.2 en cas de pluralité de Gérants, la signature de tout Gérant.

11. Réunions du conseil de gérance.

11.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nomme un président.

11.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans se plier à tout ou partie des conditions et formalités de convocation préalable si tous les Gérants ont renoncé à ces formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

11.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un Gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, assister, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom à la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans

préjudice quant aux quorums requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'article 11.5.

11.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si la majorité des Gérants sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à la majorité simple.

11.5 Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peut valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, de vidéo conférence et de conférence téléphonique ou de tout autre équipement de communication similaire à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient dans la capacité de s'entendre et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputée être présente en personne à la réunion, devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les activités commerciales qui sont effectuées de cette manière par tous les Gérants seront réputés pour les besoins des présents statuts, valables et effectivement traitées à une Réunion du Conseil, peu importe que moins que le nombre de Gérants (ou leurs représentants) requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit.

11.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou en relation avec tout Gérant, son Représentant) est valide et effective comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et peut consister en un ou plusieurs documents ayant le même contenu et signés par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants concernés.

11.7 Les procès-verbaux d'un Conseil de Gérance devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion.

12. Résolutions des associés.

12.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

12.2 Sous réserve des dispositions prévues aux articles 12.3, 12.4 et 12.5, les Résolutions des Associés sont valides uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première assemblée ou lors des premières résolutions écrites, les Associés devront être convoqués ou être consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes, sans préjudice du nombre de Parts Sociales représentées.

12.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime de tous les Associés.

12.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'article 12.3, toute résolution pour modifier les présents Statuts (incluant un changement de Siège Social), sous réserve de toute disposition contraire, doit être passée par une majorité en nombre des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

12.5 Une résolution pour dissoudre la Société ou pour déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou pour nommer les liquidateurs doit être passée conformément à la Loi Luxembourgeoise.

12.6 Une réunion des Associés (une "Assemblée Générale") peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions et formalités de convocation préalable si tous les Associés ont renoncé à ces formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

12.7 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou email ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Associé.

12.8

12.8.1 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les Résolutions des Associés pourront être passées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Assemblée Générale à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter.

12.8.2 Les conditions de majorité requises applicables à l'adoption de résolutions par une Assemblée Générale s'appliquent mutatis mutandis à la prise de résolutions écrites par les Associés. Sauf lorsque cela est requis par la Loi Luxembourgeoise, il n'y a pas de condition de quorum pour l'adoption de résolutions écrites par les Associés. Les résolutions écrites des Associés seront réputées valablement adoptées immédiatement après réception par la Société de copies originales (ou de copies envoyées par facsimilé ou par pièces jointes à un email) des votes des Associés sous réserve des conditions requises à l'article 12.8.1 et des présentes dispositions 12.8.2, que les Associés aient voté ou non.

13. Exercice social. L'exercice social de la Société débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant entendu que, en tant que mesure transitoire, le premier exercice social de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre suivant (toutes dates comprises).

14. Distribution sur parts sociales.

14.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent du capital social de la Société.

14.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut par résolutions des Associés déclarer des dividendes en conformité avec les droits respectifs des Associés.

14.3 Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance peut, le cas échéant, décider de payer des acomptes sur dividendes au(x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur base d'une situation comptable montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi de 1915 ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés peuvent devoir être remboursés par le(s) Associé(s).

15. Dissolution et Liquidation. La liquidation de la Société sera décidée par l'assemblée générale des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'article 12. Dans le cas où la Société n'a qu'un Associé, cet Associé peut, à son gré, décider de liquider la Société en reprenant à son compte l'ensemble des actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

16. Interprétation et Loi luxembourgeoise.

16.1 Dans les présents Statuts:

16.1.1 une référence à:

- (a) un genre devra inclure chaque genre;
- (b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;
- (c) une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);
- (d) une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles entrées en vigueur (avec ou sans modifications);

16.1.2 les mots "inclure" et "incluant" seront censés être suivis par les mots "sans limitation" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

16.1.3 les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.

16.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise."

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

SEGRO Overseas Holdings Limited	12,500 Parts Sociales
Total:	12,500 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) correspondant à un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille deux cents euros.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, la partie comparante précitée, représentant la totalité du capital social et exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des Associés, a pris, au travers de son mandataire, les résolutions suivantes:

- 1) Les personnes suivantes sont nommées Gérants de la Société pour une durée indéterminée et avec effet immédiat:
 - Mme Laurence Yolande Raoult ép. Giard, née le 31 juillet 1970 à Neuilly-sur-Seine, France et ayant sa résidence professionnelle au 20 rue Brunei, 75017 Paris, France;
 - Mme Ann Octavia Peters, née le 25 février 1969 à Moreton In The Marsh, Grande-Bretagne et ayant sa résidence professionnelle à Cunard House, 15 Regent Street, Londres SW1Y 4LR;
 - M. James Vernon Hartley, né le 28 août 1978 à Ipswich, Grande-Bretagne et ayant sa résidence professionnelle à Cunard House, 15 Regent Street, Londres SW1Y4LR;
 - M. Julien Albert Jean de Paz, né le 11 mai 1978 à Champigny sur Marne, France et ayant sa résidence professionnelle au 20 rue Brunel, 75017 Paris, France; et
 - M. Cyril Bruno Derkenne, né le 10 mai 1973 à 75016-Paris 16^e et ayant sa résidence professionnelle à 20 rue Brunel, 75017 Paris, France.
- 2) Le siège social de la Société est établi au 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg AC, le 13 mai 2013. Relation: LAC/2013/21810. Reçu soixante quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Luxembourg, le 21 mai 2013.

Référence de publication: 2013065532/516.

(130080723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

LPV (Germany and Benelux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 177.318.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the eighth day of May.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

SEGRO Overseas Holdings Limited, a private limited company incorporated and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at Cunard House, 15 Regent Street, London SW1Y 4LR and registered in England and Wales at Companies House under number 01054564,

here represented by Flora Gibert, employee residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal on 26 April 2013.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

1. "Corporate form and name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of LPV (Germany and Benelux) S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

(a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles - including Article 12.4 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The share capital of the Company is twelve thousand five hundred Euros (€ 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the "Shares"). In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 All Shares have equal rights.

5.5 The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as provided in the 1915 Law.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

8. Management.

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").

8.4 A Manager may be removed at any time for any reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

9. Powers of the managers. The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

10. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the Company is validly bound or represented towards third parties by:

10.1 if the Company has a Sole Manager, the sole signature of the Sole Manager;

10.2 if the Company has more than one Manager, the sole signature of any Manager.

11. Board meetings.

11.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

11.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

11.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 11.5.

11.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

11.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

11.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.

11.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

12. Shareholders' resolutions.

12.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

12.2 Subject as provided in Articles 12.3, 12.4 and 12.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

12.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

12.4 Subject as provided in Article 12.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

12.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.

12.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

12.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

12.8

12.8.1 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted.

12.8.2 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 12.8.1 and the above provisions of Article 12.8.2, irrespective of whether all shareholders have voted or not.

13. Business year. The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31 December (all dates inclusive).

14. Distributions on shares.

14.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

14.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

14.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

15. Dissolution and liquidation. The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 12. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

16. Interpretation and Luxembourg law.

16.1 In these Articles: 16.1.1 a reference to:

(a) one gender shall include each gender;

(b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;

(c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);

(d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

16.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

16.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

16.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law."

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

SEGRO Overseas Holdings Limited 12,500 Shares

Total: 12,500 Shares

All these Shares have been fully paid up by contribution in cash, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euros (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand and five hundred Euros (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand two hundred Euros.

Sole shareholder's resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named party, representing the entirety of the subscribed share capital and exercising the powers devolved to the Shareholders' Meeting, passed, through its proxyholder, the following resolutions:

1) The following persons are appointed as managers of the Company for an undetermined period and with immediate effect:

- Laurence Yolande Raoult ép Giard, born in Neuilly-Sur-Seine, France on 31 July 1970 and having her professional address at 20 rue Brunel, 75017 Paris, France;

- Ann Octavia Peters, born in Moreton In The Marsh, England on 25 February 1969 and having her professional address at Cunard House, 15 Regent Street, London SW1Y 4LR;

- James Vernon Hartley, born in Ipswich, England on 28 August 1978 and having his professional address at Cunard House, 15 Regent Street, London SW1Y 4LR;

- Julien Albert Jean de Paz, born in Champigny sur Marne, France on 11 May 1978 and having his professional address at 20 rue Brunel, 75017 Paris, France; and

- Cyril Bruno Derkenne, born in 75016-Paris 16^e on 10 May 1973 and having his professional address at 20 rue Brunel, 75017 Paris, France.

2) The Company shall have its registered office at 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, he/she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le huit mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

SEGRO Overseas Holdings Limited, une private limited company constituée et existant selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Cunard House, 15 Regent Street, London SW1Y 4LR et immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles auprès de Companies House sous le numéro 01054564,

ici représentée par Flora Gibert, employée résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 26 avril 2013.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte de la constitution d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

1. "Forme - Dénomination. Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de LPV (Germany and Benelux) S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915").

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) le Gérant Unique (tel que défini à l'article 8.2) si la Société est gérée à ce moment là par un Gérant Unique; ou

(b) le Conseil de Gérance (tel que défini à l'article 8.3) si la Société est gérée à ce moment là par un Conseil de Gérance;

ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") passée conformément à ces Statuts - y compris l'article 12.4 - et les lois du Grand-Duché de Luxembourg de temps en temps, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société ainsi qu'approprié.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales à la fois au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

3. Objets. Les objets sociaux de la Société sont les suivants:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

3.2 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et/ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

3.3 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

3.4 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la Loi Luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, tout personne appartenant à la Société;

3.6 de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés et accorder une sûreté en vue de l'exécution des obligations et/ou du paiement de sommes d'argent par toute personne (y compris toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect (une "Entité Holding") ou toute personne qui est, à cet instant, un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute entité sociale dans laquelle l'Entité Holding a un intérêt direct ou indirect et toute personne qui est associée à la Société dans certaines activités ou partenariat), sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect) et que ce soit par engagement personnel ou hypothèque, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet article 3.6, une "garantie" comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation, d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;

3.7 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

3.8 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié), y compris, sans limitation, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en hypothèque, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.9 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de co-contractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une ou plusieurs autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (le cas échéant) estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera pas partie à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requerrait en vertu de la Loi Luxembourgeoise l'obtention d'une autorisation de commerce, sans que cette autorisation conforme à la Loi Luxembourgeoise ne soit obtenue.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les "Parts Sociales"). Dans les présents Statuts, "Associés" désignent les détenteurs des Parts Sociales au moment donné et "Associé" doit être interprété conformément.

5.2 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans limitation, accepter du capital ou d'autres apports sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de l'apport et peut créditer les apports à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour écarter tout doute, toute décision peut, mais n'a pas besoin de, allouer tout montant apporté à l'apporteur.

5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.5 La Société peut racheter et/ou annuler ses propres Parts Sociales sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

6. Indivisibilité des parts sociales.

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit la Société lequel d'entre eux est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins des droits de vote, dividende et autres droits de paiement.

7. Cession de parts sociales.

7.1 Au cours de la période durant laquelle la Société a un seul Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.

7.2 Au cours de la période durant laquelle la Société a plusieurs Associés:

7.2.1 les Parts Sociales ne sont pas cessibles, sauf pour raison de décès, à d'autres personnes que des Associés à moins que les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales n'aient accepté la cession lors d'une assemblée générale;

7.2.2 les Parts Sociales ne sont pas cessibles, en cas de décès, à d'autres personnes que les Associés sauf si les Associés détenant au moins les trois-quarts des Parts Sociales détenues par les survivants aient approuvé cette cession ou dans les conditions envisagées par l'article 189 de la Loi de 1915;

7.2.3 La cession de Parts Sociales est sujette aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

8. Gérance.

8.1 La Société sera administrée par un ou plusieurs gérants (les "Gérants") qui seront nommés par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise à aux présents Statuts.

8.2 Si la Société est administrée à un moment donné par Gérant unique, il sera désigné dans les présents Statuts par le "Gérant Unique".

8.3 Si la Société est administrée à un moment donné par plus d'un Gérant, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil" ou le "Conseil de Gérance").

8.4 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment avec ou sans cause par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise à aux présents Statuts.

9. Pouvoirs des gérants. Le Gérant Unique, quand la Société est administrée par un seul gérant, ou en cas de pluralité de Gérant, le Conseil de Gérance, aura tous pouvoirs pour prendre toutes les actions qui sont nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts aux Associés.

10. Représentation. Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou à engager la Société:

10.1 si la Société est administrée par un Gérant Unique, le Gérant Unique;

10.2 en cas de pluralité de Gérants, la signature de tout Gérant.

11. Réunions du Conseil de Gérance.

11.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nomme un président.

11.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans se plier à tout ou partie des conditions et formalités de convocation préalable si tous les Gérants ont renoncé à ces formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

11.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un Gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, assister, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom à la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice quant aux quorums requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'article 11.5.

11.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si la majorité des Gérants sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à la majorité simple.

11.5 Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peut valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, de vidéo conférence et de conférence téléphonique ou de tout autre équipement de communication similaire à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient dans la capacité de s'entendre et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputée être présente en personne à la réunion, devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les activités commerciales qui sont effectuées de cette manière par tous les Gérants seront réputés pour les besoins des présents statuts, valables et effectivement traitées à une Réunion du Conseil, peu importe que moins que le nombre de Gérants (ou leurs représentants) requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit.

11.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou en relation avec tout Gérant, son Représentant) est valide et effective comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et peut consister en un ou plusieurs documents ayant le même contenu et signés par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants concernés.

11.7 Les procès-verbaux d'un Conseil de Gérance devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion.

12. Résolutions des associés.

12.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

12.2 Sous réserve des dispositions prévues aux articles 12.3, 12.4 et 12.5, les Résolutions des Associés sont valides uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première assemblée ou lors des premières résolutions écrites, les Associés devront être convoqués ou être consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes, sans préjudice du nombre de Parts Sociales représentées.

12.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime de tous les Associés.

12.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'article 12.3, toute résolution pour modifier les présents Statuts (incluant un changement de Siège Social), sous réserve de toute disposition contraire, doit être passée par une majorité en nombre des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

12.5 Une résolution pour dissoudre la Société ou pour déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou pour nommer les liquidateurs doit être passée conformément à la Loi Luxembourgeoise.

12.6 Une réunion des Associés (une "Assemblée Générale") peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions et formalités de convocation préalable si tous les Associés ont renoncé à ces formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

12.7 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou email ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Associé.

12.8

12.8.1 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les Résolutions des Associés pourront être passées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Assemblée Générale à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter.

12.8.2 Les conditions de majorité requises applicables à l'adoption de résolutions par une Assemblée Générale s'appliquent mutatis mutandis à la prise de résolutions écrites par les Associés. Sauf lorsque cela est requis par la Loi Luxembourgeoise, il n'y a pas de condition de quorum pour l'adoption de résolutions écrites par les Associés. Les résolutions écrites des Associés seront réputées valablement adoptées immédiatement après réception par la Société de copies originales (ou de copies envoyées par facsimilé ou par pièces jointes à un email) des votes des Associés sous réserve des conditions requises à l'article 12.8.1 et des présentes dispositions 12.8.2, que les Associés aient voté ou non.

13. Exercice social. L'exercice social de la Société débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant entendu que, en tant que mesure transitoire, le premier exercice social de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre suivant (toutes dates comprises).

14. Distribution sur parts sociales.

14.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent du capital social de la Société.

14.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut par résolutions des Associés déclarer des dividendes en conformité avec les droits respectifs des Associés.

14.3 Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance peut, le cas échéant, décider de payer des acomptes sur dividendes au(x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur base d'une situation comptable montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi de 1915 ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés peuvent devoir être remboursés par le(s) Associé(s).

15. Dissolution et liquidation. La liquidation de la Société sera décidée par l'assemblée générale des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'article 12. Dans le cas où la Société n'a qu'un Associé, cet Associé peut, à son gré, décider de liquider la Société en reprenant à son compte l'ensemble des actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

16. Interprétation et Loi luxembourgeoise.

16.1 Dans les présents Statuts:

16.1.1 une référence à:

- (a) un genre devra inclure chaque genre;
- (b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;
- (c) une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);
- (d) une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles entrées en vigueur (avec ou sans modifications);

16.1.2 les mots "inclure" et "incluant" seront censés être suivis par les mots "sans limitation" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

16.1.3 les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.

16.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise."

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

SEGRO Overseas Holdings Limited	12,500 Parts Sociales
Total:	12,500 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) correspondant à un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

77565

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille deux cents euros.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, la partie comparante précitée, représentant la totalité du capital social et exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des Associés, a pris, au travers de son mandataire, les résolutions suivantes:

- 1) Les personnes suivantes sont nommées Gérants de la Société pour une durée indéterminée et avec effet immédiat:
 - Mme Laurence Yolande Raoult ép. Giard, née le 31 juillet 1970 à Neuilly-sur-Seine, France et ayant sa résidence professionnelle au 20 rue Brunel, 75017 Paris, France;
 - Mme Ann Octavia Peters, née le 25 février 1969 à Moreton In The Marsh, Grande-Bretagne et ayant sa résidence professionnelle à Cunard House, 15 Regent Street, Londres SW1Y 4LR;
 - M. James Vernon Hartley, né le 28 août 1978 à Ipswich, Grande-Bretagne et ayant sa résidence professionnelle à Cunard House, 15 Regent Street, Londres SW1Y 4LR;
 - M. Julien Albert Jean de Paz, né le 11 mai 1978 à Champigny sur Marne, France et ayant sa résidence professionnelle au 20 rue Brunel, 75017 Paris, France; et
 - M. Cyril Bruno Derkenne, né le 10 mai 1973 à 75016-Paris 16^e et ayant sa résidence professionnelle à 20 rue Brunel, 75017 Paris, France.
- 2) Le siège social de la Société est établi au 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg AC, le 13 mai 2013. Relation: LAC/2013/21808. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2013.

Référence de publication: 2013065534/517.

(130080704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

Holinvestors S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 129.364.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'Administration du 18 avril 2013 que Monsieur Olivier LIEGEOIS a été nommé président du Conseil d'Administration avec effet immédiat.

De plus, le mandat des personnes suivantes a été renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 10 mai 2013, avec effet immédiat et ce jusqu'à l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes clos au 31 décembre 2018:

- Monsieur Patrick MOINET, en tant que administrateur;
- Monsieur Olivier LIEGEOIS, en tant que administrateur et président du conseil d'administration;
- Monsieur Luc GERONDAL, en tant que administrateur; et
- BF Consulting S.à r.l., en tant que commissaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 16 mai 2013.

Référence de publication: 2013064693/20.

(130079782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Sireo Immobiliefonds No.4 SICAV-FIS, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 100.893.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2013.

Référence de publication: 2013064122/11.

(130078825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

Fondation Home Saint Jean, Fondation.

Siège social: L-3503 Dudelange, 13, Um Kräitzbiereg.

R.C.S. Luxembourg G 87.

Bilan au 31 décembre 2012

	31/12/2012	31/12/2011
Actif		
Caisse	0,00 €	476,51 €
CCP et comptes-courants	2 739,62 €	8 793,54 €
Livret d'épargne	13 596,56 €	7 040,84 €
Terrains y compris frais d'acte	48 978,97 €	48 978,97 €
Matériel et Immeuble	904 846,34 €	897 906,82 €
Locations chalet à recevoir	2 062,90 €	936,80 €
Autres actifs	0,00 €	0,00 €
Total Actif	<u>972 224,39 €</u>	<u>964 133,48 €</u>
Passif		
Acomptes reçus locations chalets	950,00 €	700,00 €
Réductions de valeurs	440 965,58 €	399 594,45 €
Apport guides et scouts St Jean	284 758,98 €	284 758,98 €
Fonds Home St Jean	179 121,78 €	213 553,39 €
Avoirs propres au 1 ^{er} janvier	65 526,66 €	53 293,89 €
Autres passifs	734,55 €	0,00 €
Résultat de d'exercice	166,84 €	12 232,77 €
Total Passif	<u>972 224,39 €</u>	<u>964 133,48 €</u>

Pertes et Profits au 31 décembre 2012

	2012	2011
Produits		
Dons	4 707,37 €	6 826,42 €
Subsides		
Intérêts créditeurs	103,96 €	45,84 €
Locations	10 202,29 €	13 622,90 €
Recettes diverses	318,56 €	17,72 €
Reprise du fonds Home St Jean	34 431,61 €	40 569,65 €
Total Produits	<u>49 763,79 €</u>	<u>61 082,53 €</u>
Charges		
Assurances	1 589,19 €	1 543,58 €
Frais d'exploitation chalet	6 105,95 €	4 735,91 €
Réductions de valeur	41 689,69 €	42 328,97 €
Autres frais généraux	212,12 €	241,30 €
Total Charges	<u>49 596,95 €</u>	<u>48 849,76 €</u>
Résultat de l'exercice	166,84 €	12 232,77 €

Les présents chiffres ressortent de nos livres et ont été approuvés par le Conseil d'Administration dans sa séance du jeudi, 7 février 2013.

Budget de fonctionnement 2013

	Réalisé 2011	Réalisé 2012	Budget 2013
Dons	6 826,42	4 707,37	3 000,00
Locations	13 622,90	10 202,29	12 000,00
Autres produits	63,56	422,52	300,00
Total Recettes	20 512,88	15 332,18	15 300,00
Frais courants chalet	4 735,91	6 105,95	6 000,00
Assurances	1 543,58	1 589,19	1 600,00
Autres frais généraux	241,30	212,12	275,00
Total Charges	6 520,79	7 907,26	7 875,00
Résultat de fonctionnement	13 992,09	7 424,92	7 425,00

Budget d'investissement 2013

	Réalisé 2011	Réalisé 2012	Budget 2013
Equipement de cuisine	3 804,05	80,31	7 000,00
Equipement chalet autres	4 955,27	6 859,21	14 000,00
Total investissements	8 759,32	6 939,52	21 000,00

Les présents chiffres ont été approuvés par le Conseil d'Administration dans sa séance du jeudi, 16 février 2012.

Nico PICARD
Président

Référence de publication: 2013064651/65.

(130079882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Fiduciaire Intercommunautaire S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8008 Strassen, 130, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 67.480.

L'an deux mille treize, le treize mai.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

1.- Madame Kahrien LERBS, employée privée, née à Arlon, (Belgique), le 26 juillet 1969, demeurant professionnellement à L-8008 Strassen, 130, Route d'Arlon, et

2.- Digitech S.A., société anonyme existant et gouvernée par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social actuellement à L-8008 Strassen, 130, route d'Arlon, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 102.003,

ici représentées par Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée, laquelle après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes.

Lesquelles comparante ont, par leur mandataire, requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée "Fiduciaire Intercommunautaire S.à r.l.", ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1^{er}, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 67.480, a été constituée originellement sous la dénomination de CORNET PRÊCHEUR & ANTONY -FIDUCIAIRE INTERCOMMUNAUTAIRE S.A. suivant acte reçu par Maître André SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg en date du 4 décembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 120 du 25 février 1999. Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître André SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg en date du 18 mars 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 922 du 18 juin 2002, contenant notamment le changement de la forme juridique et l'adoption de sa dénomination actuelle.

- Que le capital social est fixé à cent cinquante mille euros (150.000, EUR), représenté par six mille (6.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,-EUR) chacune, entièrement libérées.

- Que les comparantes est les seules et uniques associées de ladite société et qu'elles se sont réunies en assemblée générale extraordinaire et ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social vers L-8008 Strassen, 130, route d'Arlon et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 4 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 4. (1^{er} alinéa).** Le siège social est établi dans la Commune de Strassen."

Deuxième résolution

L'assemblée générale constate que l'adresse du siège social de l'associé Digitech S.A. et l'adresse professionnelle de l'associée/fondée de pouvoirs Kahrien LERBS sont actuellement à L-8008 Strassen, 130, route d'Arlon.

Evaluation des frais

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de 750,-EURs.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 17 mai 2013. Relation GRE/2013/2041. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la société.

Junglinster, le 21 mai 2013.

Référence de publication: 2013064643/49.

(130079737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Fishing International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 217, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 117.817.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue au siège social 171, route de Longwy, L-1941 Luxembourg, le 15 mai 2013 à 10h45

Délibérations

Après analyse et délibération:

1. L'Assemblée prend acte et accepte, à l'unanimité, la démission de Monsieur Richard Segal de son mandat d'administrateur.

2. L'Assemblée prend acte et accepte, à l'unanimité, la nomination, à compter de ce jour, de la société S.F.D. Sàrl, RC B122811, 171 route de Longwy L-1941 Luxembourg. Son mandat expirera en 2016.

A l'issue de l'Assemblée, le Conseil d'Administration de la société est composé des personnes suivantes:

Monsieur Serge ATLAN

Monsieur Denis MINGARELLI

S.F.D. Sàrl représentée par son Gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2013064649/22.

(130079957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Interpillar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 62.189.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013064731/10.

(130079377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.